N° 105 Été 2020

Parlons

MAGAZINE

Grand Angle

Gestion de la crise sanitaire : la commune sur tous les fronts

Au quotidien

Coronavirus : pour un été en toute sérénité

Actualité

Présentation du nouveau Conseil Municipal

Bien vivre à Lons

Ville de LONS

Retour en images

23 MAI

Nicolas Patriarche a été officiellement réélu Maire de Lons par le nouveau Conseil Municipal, réuni exceptionnellement à l'Espace James Chambaud. Il a également été procédé à l'élection de ses 9 adjoints. Découvrez les photos des 33 élus du nouveau Conseil Municipal p.10 et 11.

15 JUIN

Tout était prêt lundi 15 juin à la piscine Aqualons pour accueillir les nageurs impatients de retrouver les bassins et l'emblématique toboggan rouge.

8 AU 10 MAI

La commune de Lons a distribué plus de 13000 masques « barrières » directement dans les boîtes aux lettres des Lonsois(es). Des masques sont encore disponibles à l'Hôtel de ville et au Centre Social (plus d'infos p.5).

Édito

« Même si la prudence reste de mise, il est temps désormais de se tourner vers l'avenir. »

2
JUIN

L'école municipale de musique a rouvert ses portes le 2 juin pour le plus grand bonheur des musiciens en herbe. Pendant le confinement, les professeurs connectés en visio ont continué de dispenser des cours à leurs élèves.

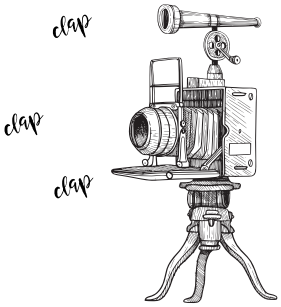

Je suis ravi de pouvoir publier ce nouveau numéro de Parlons Magazine. En effet, en raison de la situation sanitaire nous avons été contraints d'annuler la parution de printemps et avons privilégié l'information en temps réel sur nos réseaux sociaux, sites Internet et dans la presse. Pour mettre en perspective toutes les actions menées par la commune au cours de ces derniers mois, nous avons décidé de consacrer notre rubrique « Grand Angle » à la gestion communale de la crise sanitaire. Cette rétrospective nécessaire ne doit cependant pas occulter les projets à venir. Même si la prudence reste de mise, il est temps désormais de se tourner vers l'avenir et de vous annoncer les chantiers phares de ce nouveau mandat, à savoir la création d'une « forêt-école » ou la réalisation d'un nouveau groupe scolaire dans le centre-Bourg. Aussi, à la lecture de ce numéro, vous prendrez connaissance de l'important programme de voirie que nous lancerons cet été dans les différents quartiers de la commune, mais également les priorités définies par le budget 2020.

Nicolas Patriarche
Maire de Lons

Sommaire

2 **RETOUR EN IMAGES**

3 **ÉDITO**

4 **EN BREF**

10 **PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNCIPAL**

12 **GRAND ANGLE :** **Gestion de la crise sanitaire :** la commune sur tous les fronts

20 **EXPRESSION DES ÉLUS**

21 **... ET PENDANT CE TEMPS SUR LE WEB**

22 **ACTUALITÉ :** Nouveaux mandats, nouveaux projets

23 **ACTUALITÉ :** Budget 2020 : le quotidien au cœur des priorités

24 **ACTUALITÉ :** Voirie et aménagement public : coup d'envoi cet été

26 **AU QUOTIDIEN**

28 **SORTIES :** Reports spectacles

29 **LOISIRS**

30 **TÉLÉGRAMME**

30 **CARNET**

31 **PRATIQUE**

L'EHPAD Les Foyers vous dit merci !

Dans le cadre d'un partenariat avec l'EHPAD lonsois, la ville de Lons a invité les habitant(e)s à écrire aux résidents pour rompre leur isolement durant le confinement. La générosité des Lonsois(es) a été une nouvelle fois au rendez-vous. Selon le directeur des Foyers, impossible de quantifier le nombre de messages, photos ou dessins reçus, tellement ils sont nombreux. Une véritable vague de gentillesse ! Les murs de l'EHPAD en sont entièrement décorés. Les résidents, ainsi que toute l'équipe remercient chaleureusement ces élans du cœur qui ont permis d'adoucir la situation de nos aînés durant cette période difficile. Laurent Peret, directeur de l'EHPAD, l'affirme, « les équipes ont été fortement touchées et ont trouvé toutes les ressources nécessaires pour faire front ». Depuis le 22 juin, l'EHPAD a retrouvé un fonctionnement quasi normal.

Associations confinées: toujours actives et solidaires!

Pour les associations lonsoises, confinement n'a pas rimé avec arrêt des activités. Nombreuses sont celles qui ont continué à proposer des cours ou ateliers en visio à leurs adhérents, à l'image des cours de gymnastiques proposés par Lons Accueil. De son côté, l'association "À vos plumes" a développé des ateliers d'écriture en ligne ouverts à tous ; au regard du succès

En Bref

rencontré, ils continueront à être proposés tout au long de l'été sur **avosplumes.com**. Certaines ont diverti leurs membres durant les longues semaines de confinement avec des défis sportifs, à l'instar de Lons Basket ou de la joueuse du Lons Rugby Féminin, Lise Arricastre. Enfin, plusieurs associations lonsoises se sont mobilisées en faveur des personnes isolées et du personnel en première ligne dans la gestion de la crise. Par exemple, le club Esprit Lons Handball a invité ses adhérents et tous ceux qui le souhaitaient à envoyer des messages ou dessins aux seniors de la résidence les Jardins d'Arcadie. L'association a également lancé une cagnotte en ligne pour financer et livrer des repas au personnel soignant. De son côté, le Tennis Club de Lons a participé au collectif solidaire « Vos gâteaux » en faisant appel au talent pâtissier des Lonsois(es) pour offrir gâteaux et autres mets sucrés aux soignants. Bravo aux associations pour leur mobilisation !

Distribution de masques

La distribution de masques « barrières » à la population est toujours en cours à l'Hôtel de ville et au Centre Social sur les horaires d'ouverture habituels. Pour en bénéficier, merci de se présenter à l'accueil muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de la carte d'identité de chaque membre du foyer (1 masque par personne).

Collecte de sang : RDV le 27 août

Alors que les donneurs ont répondu présent au plus fort de la crise sanitaire, ils sont moins nombreux à venir donner leur sang depuis le déconfinement. Les besoins des patients sont toujours aussi importants, voire grandissants, avec la reprise de l'activité hospitalière. La situation est aujourd'hui préoccupante : les réserves de sang sont en-dessous du seuil d'alerte et tout indique qu'elles continuent de baisser. Alors restons mobilisés : à Lons, la prochaine collecte de sang aura lieu le jeudi 27 août de 15h30 à 19h à la salle Gérard Forgues (complexe sportif Georges Martin). On compte sur vous !

En Bref

Extension de l'ALSH Baudrit

Afin d'augmenter les capacités d'accueil de l'ALSH Baudrit, les services techniques ont procédé à la rénovation complète d'un local préfabriqué du centre Maurice Baudrit. Jusqu'alors utilisé pour stocker du matériel, ce local comprend désormais des sanitaires et une salle d'activité pour les enfants. Grâce à ces travaux, entièrement réalisés par les agents de la ville, l'accueil de loisirs va obtenir l'agrément pour accueillir 16 enfants supplémentaires dans le groupe des 3-5 ans, amenant la capacité totale de l'ALSH à 194 places (soit 84 places dans le groupe des 3-5 ans et 110 pour les 6 ans et plus).

Réseau de chaleur urbain: travaux cet été

Engagée dans la transition énergétique, la Communauté d'Agglomération Pau-Bearn Pyrénées, a choisi de mettre en place un Réseau de Chaleur Urbain. Ce système produit de la chaleur de manière centralisée et la distribue via des canalisations souterraines. La chaleur sera issue d'énergies locales et renouvelables : la combustion des déchets à l'usine d'incinération de Lescar et une chaudière biomasse industrielle sur Lons. Dans le cadre du déploiement du réseau, des opérations débutent à Lons ce mois-ci. Les travaux se déroulent dans la zone Induspal, avenues Joliot Curie et Marcel Dassault. L' ensemble des commerces reste accessible au public, grâce à la mise en place, depuis le lundi 6 juillet, d'un sens unique de circulation (sens Lescar > Billère) et d'une déviation par les avenues Montgolfier et Jacquart (pour le sens Billère > Lescar).

Entretien des établissements municipaux

Chaque été, pour entretenir ses écoles, crèches et ses accueils de loisirs, et ainsi offrir de bonnes conditions d'accueil aux enfants et au personnel, la ville réalise divers travaux d'entretien. Cette année, ne dérogeant pas à la règle, la commune procédera, à partir du mois de juillet, à la réfection du sol d'une classe de l'école maternelle Toulet, mais aussi à la réhabilitation de la couverture de l'école maternelle Perlic Sud. À la crèche du Perlic, la cour de récréation sera refaite en enrobé ; ce n'est qu'après cette opération qu'un nouveau sol amortissant pourra être installé sous les jeux. Concernant l'ALSH Baudrit, la commune vient d'achever la mise en place d'éclairage LED dans le bâtiment, afin de réaliser des économies d'énergie mais aussi proposer un système d'éclairage plus performant.

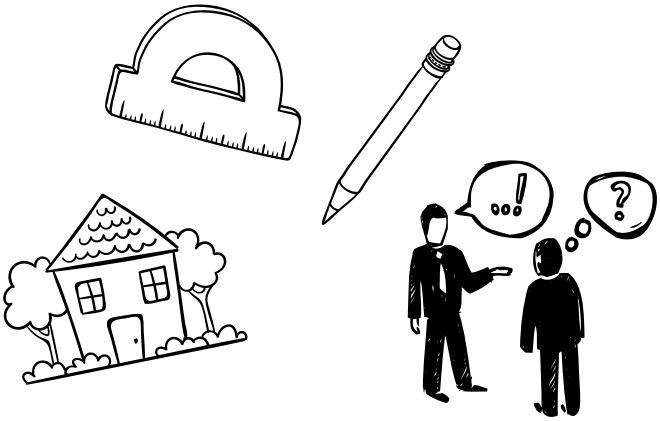

Zone LonsTechnord : enquête publique

Depuis le 22 juin et jusqu'au 24 juillet 2020 inclus, une enquête publique se déroule à l'Hôtel de ville de Lons sur la création d'une zone d'aménagement économique LonsTechnord (avenue de l'Hippodrome à Lons) par la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn Pyrénées. Les habitants peuvent faire part de leurs observations et remarques sur le projet directement sur le registre à l'Hôtel de ville (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h), mais aussi par courrier adressé à Madame Anne Saouter, Commissaire-enquêtrice, Mairie de Lons, CS 10213, 64140 Lons ou par mail à **enquete-publique-zae@mairie-lons.fr**.
Pour s'informer, rendez-vous sur **www.mairie-lons.fr** (rubrique « Services municipaux » / « Urbanisme » / « Enquêtes publiques »).

Après la tempête… une nouvelle aire

Cet hiver les tempêtes n'ont pas épargné le territoire. Toute récente, la nouvelle aire de jeux de la Plaine des sports avait été détruite par la chute d'un chêne début mars. En raison de la situation sanitaire, il a fallu attendre la fin du mois de juin pour que la ville puisse procéder au remplacement à l'identique de l'aire de jeux. Cet été, les enfants pourront profiter de ce nouvel équipement.

c'est le nombre de bougies que le FC Lons soufflera cette année !

En Bref

Aqualons: horaires d'été

Cet été, en raison des protocoles sanitaires, de nouveaux horaires d'ouverture seront proposés au public. Les matins permettront de proposer des cours de natation et d'accueillir les centres de loisirs. L'équipe vous propose les après-midis, des créneaux d'ouverture de 2h30 à 3h, limités à 100 personnes maximum. Retrouvez les horaires d'été et mesures sanitaires en vigueur sur **mairie-lons.fr**

Dispositif "Garantie Jeunes"

Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes sortis du système scolaire ? La Mission Locale Pau-Pyrénées antenne de Lons, installée dans les locaux du CCAS, peut vous accompagner dans vos démarches d'insertion, d'orientation, d'emploi et de formation dans le cadre du dispositif « Garantie Jeunes ». Pour obtenir plus d'informations, téléphonez au 05 59 40 32 46 ou écrivez à **contact@mljpau.fr**

Office Municipal des Sports : nouvelle équipe !

C'est à l'occasion de l'assemblée générale de l'association le 25 juin dernier que la nouvelle équipe de l'Office Municipal des Sports (OMS) a été élue. Les 13 membres de l'association ont désigné à l'unanimité les membres du bureau : Catherine Biason (Présidente), Carlos Do Couto (Vice-Président), Christian Ladaurade (Vice-Président), Martine Mességué (Secrétaire) et Stéphane Blanc (Trésorier). Le bureau renouvelé, ainsi que sa Présidente s'engagent à maintenir le lien avec les associations sportives lonsoises. Pour rappel, l'OMS a pour objectif d'accompagner les clubs dans la formation, l'organisation de manifestations sportives, ainsi que dans la gestion et la promotion de leur club. Chaque année, l'association organise 3 grandes manifestations sur la commune et participe activement aux animations proposées dans le cadre du Téléthon.

Le recensement militaire: c'est obligatoire!

Vous avez atteint vos 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en mairie ou en ligne sur **service.public.fr**. Cette démarche est obligatoire et indispensable pour passer vos examens. De même, elle permet votre inscription à la journée Citoyenneté et Défense ainsi que votre inscription sur la liste électorale dès vos 18 ans.

Lons Accueil : inscrivez-vous !

À noter dès maintenant dans vos tablettes : les inscriptions aux activités sportives pour la saison 2020-2021 auront lieu au foyer multi-sports du complexe sportif du Moulin, le mardi 8 septembre de 9h à 12h pour les anciens inscrits et de 14h à 17h pour les futurs adhérents (certificat médical obligatoire pour chaque activité). Plus d'informations au 05 59 32 78 39.

Rentrée du Karaté Club

La reprise des entraînements du Karaté Club de Lons est prévue le 4 septembre au dojo du complexe sportif du Moulin. Pour plus d'informations, rendez-vous sur **karatelons64.free.fr**

Présentation de la saison culturelle 2020-2021

Au sortir d'une saison 19-20 totalement inédite, place aux retrouvailles, à la culture et aux spectacles ! La saison culturelle 2020-2021 de l'Espace James Chambaud sera dévoilée le mardi 25 août à 18h30. Ce moment de découverte est ouvert à toutes celles et ceux qui le souhaitent. Une vidéo de présentation de la nouvelle saison sera projetée avant de laisser place à un temps d'échange et de convivialité.

Bourse au permis pour les 18-25 ans

Le CCAS de Lons propose une bourse au permis, accordée en contrepartie de la réalisation d'une activité d'intérêt collectif sur la commune et de la situation financière de l'intéressé. Seul(e)s les jeunes Lonsois(es) de 18 à 25 ans pouvant justifier être fiscale-ment rattaché(e)s à la commune depuis au moins 2 ans peuvent prétendre à cette aide. Attention, pour bénéficier de la bourse au permis, il ne faut pas être préalablement inscrit dans une auto-école, pas même pour la conduite accompagnée. Plus d'informa-tions au 05 59 40 32 46.

Le nouveau Conseil Municipal

Nicolas PATRIARCHE
Maire de Lons
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn Pyrénées

Florence THIEUX-MORA
Finances

Didier MOUSIS
Travaux et Aménagements de proximité

Vanessa HORROD
Éducation et Jeunesse
Conseillère Communautaire

Arnaud VILLEDIEU
Sport-Santé

Annie DALEAS
Action sociale, Emploi et Inclusion numérique

Éric GERMAIN
Environnement et Biodiversité

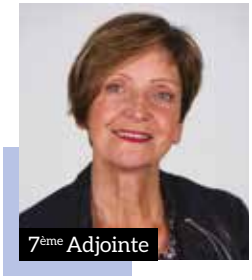

Lydie SIMON
Culture, Animations et Jumelage

Carlos DO COUTO
Vie associative et Grands événements

Hélène PANSIER-SOUCAZE
Urbanisme

Jean-Marc ARBERET
Conseiller Communautaire

Gérard SARTHOU

Catherine BIASON
Conseillère déléguée à l'Office Municipal des Sports de Lons

Murielle ZINT

Nathalie BLEAU

Raymond CHAGOT
Conseiller Communautaire

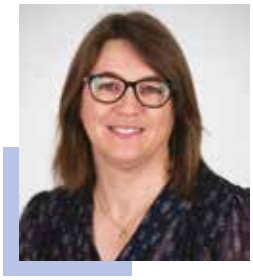

Martine MESSÉGUÉ

Stéphane BLANC

Hervé GUIET

Stéphane LEPREUX

Karine RODRIGUEZ
Conseillère déléguée au Handicap, à l'accessibilité et à la sécurité des ERP
Conseillère Communautaire

Cyril CATALOGNE

Isabelle POIREL

Marie TRILLAUD

Rémy BELLOCQ

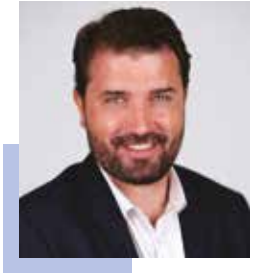

Xavier MIEYAA

Eve MAZILIÉ

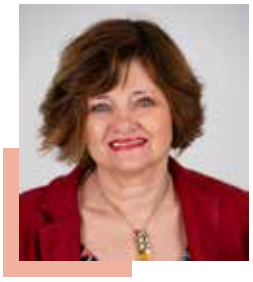

Patricia GARCIA

Franck FOUQUET

Éric BOURDET
Conseiller Communautaire

Valérie BENETEAU

Audrey MOLINA

Pascal BONNET

RÉPARTITION DES SIÈGES

Groupe "Lons pour tous" conduit par Nicolas PATRIARCHE
27 sièges au Conseil Municipal
5 sièges au Conseil Communautaire

Groupe "Alternative lonsoise" conduit par Éric BOURDET
6 sièges au Conseil Municipal
1 siège au Conseil Communautaire

Le nouveau Conseil Municipal élu le 15 mars dernier, a été installé 2 mois après les élections, en raison de la situation sanitaire du pays. C'est donc le samedi 23 mai, que Nicolas Patriarche a été officiellement réélu Maire de Lons et qu'il a été procédé à l'élection de ses 9 adjoints.

Grand Angle

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE : LA COMMUNE SUR TOUS LES FRONTS

Veiller sur les plus vulnérables, proposer aux soignants et tous ceux qui sont en première ligne un mode de garde, informer et accompagner la population, continuer de faire fonctionner les services indispensables, réorganiser nos structures petite enfance, nos ALSH et nos écoles pour pouvoir accueillir nos enfants dans le respect des règles sanitaires, etc. Dans la gestion de cette crise, le champ d'action de la commune est très large.

Lons confinée : parer aux priorités

« Restez chez vous pour sauver des vies », voilà le mot d'ordre donné par le Président de la République le 16 mars. Dès le lendemain, la France vivra confinée pendant près de 2 mois. À Lons, les services s'organisent pour répondre aux urgences, assurer la continuité du service public et informer les habitants.

Protéger et aider les habitants

Dès l'annonce du confinement, la ville de Lons a fait de la protection des aînés et des personnes vulnérables une priorité. Le CCAS de Lons a procédé au recensement des personnes fragiles et/ou isolées sur la base du plan canicule afin de connaître leurs besoins et mettre en place une veille téléphonique. Ce système a été formalisé le 23 mars avec la création d'un plan épidémie Covid-19. La municipalité a également décidé d'étendre son service de portage de repas et diffuser une liste de commerces lonsois proposant la livraison à domicile. Parallèlement, la commune a veillé au bon respect des règles de confinement en mobilisant sa Police municipale en appui des forces de sécurité nationale ; mais aussi en réalisant un travail de sensibilisation sur les réseaux sociaux et le site Internet de la ville, en complément des campagnes nationales. Concernant les masques « barrières » commandés par l'agglomération, la ville de Lons a fait le choix de réaliser une distribution à domicile, pour éviter tout rassemblement et équiper les habitants ne pouvant se déplacer. Une 2ème distribution a débuté le 19 mai à l'Hôtel de ville et au Centre Social, celle-ci est toujours en cours.

Informer, accompagner et maintenir le lien social

De nombreux services ont vu leur fonctionnement modifié et de nouvelles consignes, qui ont pu évoluer au cours des jours, ont été données : il était donc indispensable d'informer la population en temps réel. Durant le confinement, la page Facebook « Ville de Lons » a ainsi enregistré une augmentation importante de son nombre de vues. Cet outil a aussi permis de répondre avec réactivité aux questions des administrés (en moins d'une demi-heure en moyenne). La permanence téléphonique assurée à l'Hôtel de ville a également joué ce rôle crucial en informant la population sur des sujets aussi divers que de la collecte des déchets ou la distribution de masques. Par ailleurs, agents et élus se sont efforcés de maintenir le lien social : un partenariat s'est noué entre la ville et l'EHPAD Les Foyers, afin d'inviter les Lonsois(es) à transmettre des messages ou dessins aux résidents, afin de rompre leur isolement. Le CCAS a également mis en relation des bénévoles avec des personnes dans le besoin et les crèches municipales ont permis aux parents de bénéficier d'une permanence téléphonique avec la psychologue des structures.

« Dès le 16 mars, nous avons mis en place un plan de continuité de service public reposant sur l'équipement de nos agents de terrain en protections individuelles (masques, gel, etc.) et sur la généralisation du télétravail. Au fil des semaines, il a été organisé une reprise progressive d'activités de la plupart de nos services.»

***Yves Eliceits** - Directeur Général des Services de la Mairie de Lons*

Phase 1 du déconfinement : accueillir et servir dans le respect des règles sanitaires

Le 11 mai débute la 1ère phase de déconfinement. En quelques jours seulement, les services municipaux s'organisent pour rouvrir les établissements et accueillir les enfants dans le strict respect des normes sanitaires.

Les crèches municipales ont rouvert le 14 mai dans le respect des protocoles sanitaires définis par l'État.

Application des protocoles nationaux dans les écoles, crèches et ALSH

Les semaines précédant le déconfinement, les services, directeurs d'établissements, équipes pédagogiques et élus préparent la réouverture des établissements dans un contexte incertain et dans l'attente des protocoles nationaux. Une fois connus, la ville réaménage, équipe et (ré)invente un nouveau fonctionnement et s'engage à rouvrir crèches et écoles le 14 mai et l'ALSH Baudrit le 20 mai. Cependant, au regard des protocoles sanitaires, l'accueil des enfants est limité. En crèche et en maternelle les enfants sont répartis par groupe étanche de 10, chez les élémentaires la limite est fixée à 15, et à 12 dans les ALSH. Et dans le même temps les enseignants doivent donner des cours à distance pour les enfants qui n'ont pas repris le chemin de l'école. Tout cela oblige les groupes scolaires à proposer 2 jours de classe par semaine en moyenne et à prioriser l'accueil des enfants en fonction de la situation professionnelle du ou des parent(s), il en va de même en crèche et à l'ALSH. Il faudra attendre le 22 juin, avec l'assouplissement des protocoles. pour que tous les enfants puissent être accueillis.

L'Hôtel de ville a aménagé son accueil (gel hydroalcoolique, vitres en plexiglass, marquage au sol...) pour recevoir les usagers dès le 11 mai.

Services et établissements municipaux rouvrent leurs portes

Alors fermés au public pendant le confinement, l'Hôtel de ville, le CCAS, le Centre Social et la Police municipale ont pu rouvrir leurs portes aux usagers dès le 11 mai. Afin d'assurer la sécurité sanitaire de tous, les établissements ont mis à disposition du public du gel hydroalcoolique et procédé à des réaménagements permettant de respecter la distanciation physique (marquage au sol, réaménagement des espaces d'attente, installation de vitres en plexiglass sur les bornes d'accueil, etc.). Aussi, la ville a invité les habitants à généraliser la prise de rendez-vous lorsque cela est possible afin d'éviter les regroupements de personnes dans les locaux, mais aussi de venir seul de préférence et privilégier la demande de renseignements par téléphone et Internet. Durant cette 1ère phase de déconfinement, seuls l'Espace James Chambaud, la piscine Aqualons, les complexes sportifs et les locaux associatifs du Centre Maurice Baudrit sont restés fermés au public.

... En quelques chiffres

13 000 masques distribués au domicile des Lonsois(es) les 8, 9 et 10 mai.

14 mai Réouverture des écoles et des crèches de la ville.

Favoriser les services en ligne

Création d'une plateforme d'inscription en ligne pour :

> Les écoles de la ville,
> L'école de musique,
> L'école de théâtre,
> L'ALSH Sport.

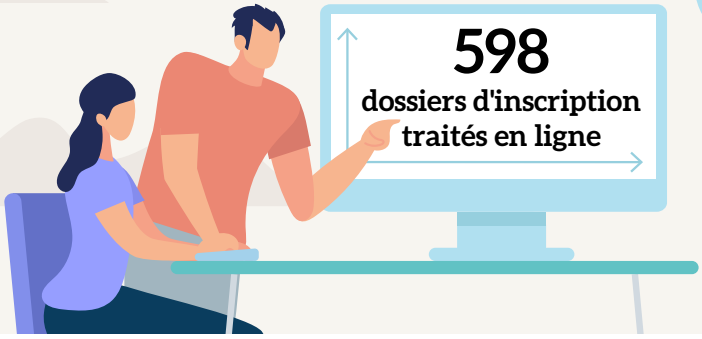

Plan épidémie Covid-19*

62 bénéficiaires

* Plan d'alerte et de veille mis en place par le CCAS.

Information en temps réel

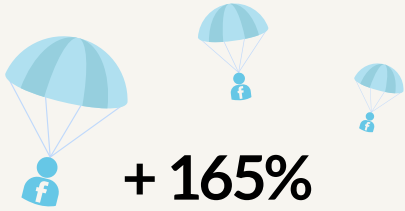

+ 165%
nombre de vues sur la page Facebook @villedeLons

Phase 2 et 3 : vers un retour à la normale

Le 28 mai, le Premier Ministre annonçait le lancement de la 2ème phase de déconfinement (du 2 au 22 juin), permettant ainsi la réouverture des piscines et salles de spectacles en zone verte. La situation épidémique s'améliorant, nous sommes rentrés depuis le 22 juin dans la phase 3 du déconfinement, ce qui a entraîné l'assouplissement des protocoles sanitaires.

Réouverture de la piscine et des structures sportives

Aqualons a rouvert ses bassins et son toboggan au public le 15 juin. Depuis cette date, les nageurs peuvent profiter de la piscine pendant des créneaux de 2h30 ou 3h, dans la limite de 100 personnes maximum. 2 créneaux par semaine sont par ailleurs réservés aux abonnés. Entre chaque plage horaire une désinfection des locaux est réalisée. Côté vestiaires, un sens de circulation pour gérer les entrants et les sortants a été mis en place et les cabines sont désinfectées après chaque passage. Dans une logique de distanciation physique la salle de remise en forme et l'espace détente restent fermés au public. Les installations sportives de plein air sont également de nouveau accessibles et les complexes sportifs, quant à eux, ont pu accueillir, dès le 8 juin, les associations qui le souhaitaient, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Les mises à disposition sont d'ailleurs prolongées jusqu'au 3 juillet. Enfin, avec l'assouplissement des protocoles sanitaires au 22 juin, l'ALSH Sport, mais aussi l'ALSH Baudrit sont désormais en mesure d'accueillir un nombre plus important d'enfants.

Reprise de la vie culturelle

La saison de l'Espace James Chambaud a été malheureusement écourtée en mars dernier. Néanmoins, durant le confinement l'équipe du service culturel s'est engagée à diffuser du contenu culturel sur ses réseaux sociaux, pour continuer à faire vivre le spectacle et divertir la population. Parallèlement, les écoles de théâtre et de musique ont continué de dispenser des cours à distance et des cours en présentiel ont pu reprendre à partir du 2 juin. Comme pour les écoles et les cours de théâtre, une plateforme d'inscriptions en ligne à l'école de musique a été créée par la ville, afin de limiter le nombre de personnes dans les locaux, mais aussi faciliter la vie des parents. Aussi, durant ces deux mois et afin d'honorer ses engagements auprès des artistes comme du public, l'équipe s'est attachée à trouver des dates de report pour tous les spectacles (voir p.28), mais aussi à préparer la saison culturelle 20-21. Il va de soi que la salle de spectacle accueillera alors le public dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.

À la piscine Aqualons, les cabines sont désinfectées après chaque passage et un nettoyage approfondi des locaux est réalisé plusieurs fois par jour.

La salle de spectacle prépare sa saison culturelle pour la rentrée et adaptera son fonctionnement aux normes sanitaires en vigueur.

5 questions à Nicolas Patriarche

Le Maire de Lons revient sur la gestion communale de la crise. Une situation particulière, voire difficile, qu'il a appréhendée avec calme, réalisme et responsabilité.

1

Selon vous, quel a été le plus grand défi à relever au cours de ces 4 derniers mois ?

« Notre plus grand challenge a été de maintenir le service public et renforcer nos actions en faveur des plus fragiles. »

Notre plus grand challenge a été de maintenir le service public et renforcer nos actions en faveur des plus fragiles, dans un contexte d'incertitudes. Il a fallu s'extraire du flots d'informations, mais aussi d'émotions, pour prendre de la hauteur et s'efforcer de prendre les bonnes décisions, s'il en existe dans une telle situation. Il faut bien comprendre que durant ces derniers mois, un décret en chassait parfois un autre en quelques heures ou que notre méconnaissance du virus a fait naître de nombreuses théories, parfois démenties dans la semaine, d'autres vérifiées aujourd'hui, mais qui seront peut-être remises en cause dans quelques mois. Cela a évidemment rendu la situation angoissante pour beaucoup d'entre nous. Mais il était important de garder la tête froide, surtout en tant qu'élu, afin de ne pas rendre la situation plus anxiogène et se concentrer sur l'opérationnel.

2

Pour gérer la crise sanitaire, l'État s'appuie sur les élus locaux, et notamment les maires. Cela vous semble-t-il pertinent ?

Je suis depuis toujours convaincu que la commune est le 1er échelon de proximité et qu'elle dispose d'une certaine souplesse d'action qui lui permet de gérer à la fois le quotidien des Français(es) et les situations complexes, voire inédites, comme celle que nous venons de vivre. En ce sens, je pense que l'État a eu raison d'avoir fait appel aux maires de France dans la gestion de cette crise. Surtout que notre champ d'action est large : pouvoir de police du maire, salubrité, écoles, crèches, ALSH, action sociale, etc. Je pense néanmoins que toutes les demandes exprimées par l'État ne sont pas réalisables, en raison de spécificités locales ou de questions financières, et qu'à ce titre une autonomie plus grande devrait être accordée aux maires, ce que le Président de la République a d'ailleurs laissé entendre. En effet, les maires, comme nous l'avons vu, ont su pallier les absences de directives gouvernementales pour protéger leur population (distribution de masques, fermetures d'espaces publics, recensement des personnes les plus vulnérables, rappel des consignes, etc.).

« Les collectivités, à travers les marchés publics, participent à la relance économique locale. »

3

Les effets économiques de la crise sanitaire se font-ils déjà sentir sur notre territoire ?

Certains secteurs d'activité comme la restauration ou la sous-traitance aéronautique sont malheureusement particulièrement sinistrés, et cela concerne bon nombre d'entreprises sur notre territoire. Quant aux autres secteurs, le contexte n'en est pas moins difficile, il est évident que nombreux sont les acteurs économiques qui accusent une perte financière importante. C'est pour cela, que j'ai souhaité leur écrire pour porter à leur connaissance le dispositif d'aide exceptionnelle aux entreprises voté par la Communauté d'agglomération le 23 avril dernier. Aussi, la reprise de nos projets et notamment le lancement de nos travaux de voirie vont contribuer à relancer l'activité de plusieurs entreprises du BTP. Il ne faut pas oublier que les collectivités, à travers les marchés publics, participent à la relance économique locale.

En effet, comme tous les maires de France, l'accueil des enfants dans nos écoles, mais aussi dans nos crèches, ou accueils de loisirs a relevé du véritable casse-tête. Surtout lorsque toutes les écoles de la commune font le plein, à l'image de Lons où les effectifs scolaires avoisinent les 1100 élèves. Malgré ces difficultés, nous avons vu que la communauté éducative prenait tout son sens, je me félicite de la communication avec les directeurs(trices) d'écoles. Je pense que nous avons été plutôt pro-actifs sur ce dossier, en étant capables d'accueillir dès le premier jour les enfants du personnel soignant et de ceux qui étaient en première ligne, mais aussi de rouvrir très rapidement l'ensemble de nos écoles, crèches et notre accueil de loisirs. Enfin, je suis ravi que depuis le 22 juin, avec l'assouplissement des protocoles sanitaires, nous soyons en mesure d'accueillir tous les enfants ; tout en maintenant des règles d'hygiène strictes.

4

La question scolaire a sans nul doute constitué l'un des dossiers « chauds » de la gestion communale de la crise sanitaire. Pourriez-vous revenir dessus en quelques mots ?

5

Ces derniers mois, vous avez mis l'accent sur deux notions qui semblent importantes à vos yeux : la solidarité et la responsabilité collective. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Je me suis en effet adressé directement aux Lonsois(es) pendant le confinement sur nos réseaux sociaux en les invitant à rester calmes, solidaires et responsables. Souvent, en temps de crise, l'on découvre la vraie personnalité des gens. Pour ma part, j'ai vu un nombre important de Lonsois(es), mais aussi d'agents et d'élus qui ont fait preuve de solidarité et de responsabilité. Je pense notamment, aux habitants qui se sont rapprochés de nos services pour apporter leur aide. Mais aussi aux associations qui ont mobilisé leurs adhérents pour soutenir les soignants et maintenir le lien social avec nos aînés. Je pense également aux agents qui, malgré la situation sanitaire, sont restés sur le terrain car leur fonction l'imposait, mais aussi à tous ceux qui ont travaillé sans compter leurs heures, depuis l'Hôtel de ville ou depuis chez eux, afin de préparer la rentrée de nos enfants, vous informer ou rouvrir nos établissements. Selon moi, c'est le sens des responsabilités et la solidarité qui se sont majoritairement exprimés au cours de ces derniers mois.

Malgré l'assouplissement des protocoles nationaux, le respect des gestes barrières reste plus que jamais d'actualité.

Le Maire de Lons, Nicolas Patriarche, reçoit sur rendez-vous les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 10h à 12h et de 15h à 17h30.

Expression des élus

LONS POUR TOUS

Des engagements forts pour ce prochain mandat

Chacun d'entre nous se rappellera longtemps le printemps 2020 et le contexte dans lequel se sont déroulées les élections municipales.
Pour autant, la victoire de notre équipe renouvelée et rassemblée autour de Nicolas Patriarche, Maire de Lons, a été large et nette avec près de 62% des suffrages exprimés.
Nous vous remercions de cette confiance accordée à nouveau. Nous y voyons le signe de la reconnaissance du travail effectué pendant les 6 dernières années à votre service et dans l'intérêt de tous.
Ce nouveau mandat de 6 ans qui s'ouvre donnera lieu à l'accomplissement de nombreux projets dont deux ressortent plus particulièrement :
- Le remodelage du centre-Bourg, avec en point phare la construction d'une nouvelle école élémentaire
- La création d'une « forêt-école » sur le site de l'ancienne pépinière du Pesqué
Malgré l'impact financier de la crise du COVID-19 sur nos recettes, nous serons en mesure de maintenir les engagements que nous avons pris devant vous pendant la campagne électorale :

1 / La non-augmentation des taux des impôts locaux
La fiscalité locale sera maintenue à son niveau actuel, et notamment en ce qui concerne les taxes foncières.

2 / La qualité de vie et le respect de l'environnement
Notre ambition est de conserver cette ville verte où il fait bon vivre. Nous préserverons l'ensemble des espaces boisés et nous aménagerons de nouvelles zones de nature, ouvertes à tous.

3 / Des loisirs de haute qualité
À Lons, nous faisons en sorte que tous les habitants aient près de chez eux une offre de loisirs de haute qualité. Nous travaillerons pour développer encore davantage cette offre.

4 / Une ville qui s'adresse à tous

Notre action prend en compte la diversité de notre commune. Elle vise à apporter, des plus jeunes aux aînés, une haute qualité de service accessible à tous. ALSH, crèches, centre social, CCAS… Nos services publics verront leur offre encore renforcée.

5 / Un engagement de terrain
Gérer une ville, c'est embrasser le quotidien de tous ses habitants et améliorer les déplacements, l'éducation, le bien-être, les loisirs, la sécurité. C'est pourquoi nous avons constitué une équipe de terrain, au plus près de votre vie de tous les jours.

6 / Rester à votre écoute
La prise en compte de vos remarques sera un marqueur fort de notre volonté de dialogue. Monsieur le Maire poursuivra ses visites mensuelles de quartiers et continuera à recevoir tous les administrés sur rendez-vous.

7 / Aux côtés du monde associatif

Notre engagement à soutenir les associations est constant. Nous considérons que leurs actions sont indispensables au vivre ensemble. Un élu référent sera l'interlocuteur privilégié des associations.

Notre Maire sera bien entendu le Maire de TOUS les Lonsois(es). La solidarité, la responsabilité, l'écoute et la proximité, guideront nos actions et nos projets. Notre équipe restera au contact des habitants et défendra l'intérêt général dans l'esprit des mandats précédents. De même, nous continuerons de faire entendre la voix de Lons au sein de la Communauté d'agglomération, qui est aujourd'hui au cœur d'enjeux forts pour notre commune : économie, aménagement urbain, transport, environnement...

ALTERNATIVE LONSOISE

Notre équipe sera présente et dynamique

Nous remercions toutes les personnes qui ont voté pour notre équipe le 15 mars 2020 mais la commune de Lons a connu une faible mobilisation.
Au final, seulement 45% de participation ce qui signifie que l'équipe gagnante n'a été désignée que par 27% de électeurs.
Nous pouvons quand même souligner un élément positif, par rapport aux résultats électoraux de 2014, nous sommes 6 membres, ce qui conforte notre position au sein du conseil municipal.
Depuis le mois de mars 2020, nous traversons une période inédite. Si nos vies ont été bousculées, notre quotidien bouleversé, de nouvelles solidarités sont apparues et une très grande majorité de lonsois a su faire preuve de civisme. Cette attitude responsable, solidaire, tournée vers les autres laisse entrevoir un avenir différent, prêt à affronter de nouveaux défis.
Nous devons construire une société résiliente, en phase avec l'enjeu suprême de la protection de notre planète et de la lutte contre le dérèglement climatique, tout en trouvant un équilibre juste avec une économie durable. Notre vision de la ville est avant-gardiste et nous serons fidèles à notre programme en particulier sur :
- un véritable plan vélo,
- un lien social entretenu,
- une économie locale soutenue,
- …
Au niveau local, toute l'équipe est prête à travailler dans les commissions, à apporter sa pierre à l'édifice sur tous les dossiers. Nous espérons que nos idées seront écoutées en commission et au conseil municipal. Nous nous battrons pour que cette attitude positive soit entendue même si nous doutons de l'écoute de notre maire. Nous souhaitons une co-construction des décisions et non être cantonnés à un rôle d'opposition stérile.
Dans les mois à venir, nous nous adresserons aux Lonsois, en toute occasion et par tout moyen : constructifs, nous ferons toujours des propositions. Notre équipe travaillera avec tous les Lonsois.

Valérie BENETEAU, Pascal BONNET, Eric BOURDET, Franck FOUQUET, Patricia GARCIA, Audrey MOLINA
Site web : https://lonsinfos.blogspot.com
Courriel : alternativelonsoise@gmail.com
Facebook : @Lons2020

... Et pendant ce temps sur le web

À vos photos !

« Un cadeau de la nature ! Le jardin est un terrain sans limite d'exploration. »
par ***Vincent Taborin***

N'hésitez pas à poster vos photos avec #lons sur Instagram

« Le système mis en place est très bien et bien pensé. Je me suis régalée. Donc mes remerciements et un grand bravo ! »

Claire Bernatas *à propos de la réouverture de la piscine Aqualons*

Mémoires d'ex-confiné : Les joies du télétravail en famille !

@villedelons

Actualité

Nouveau mandat, nouveaux projets

À l'occasion des élections municipales du 15 mars 2020, les Lonsois(es) ont renouvelé leur confiance à Nicolas Patriarche. La liste « Lons pour tous », conduite par le Maire, a en effet recueilli 61,4 % des voix.

Au cours de ce nouveau mandat, le Maire de Lons et son équipe s'engagent à mettre en œuvre le programme défendu pendant la campagne qui s'articule autour de 41 projets. L'accent est notamment mis sur l'environnement, la jeunesse et l'éco-citoyenneté avec, entre autres, la création d'une « forêt-école » (= lieu naturel d'apprentissage de la biodiversité). Il s'agit là d'un projet innovant dont l'objectif principal est de préserver 2 hectares d'espaces boisés en plein cœur de la commune, tout en sensibilisant la population, et notamment les plus jeunes, à la biodiversité et au respect de l'environnement. Plus concrètement, la ville procédera dès cette année à l'achat de l'ancienne pépinière du Pesqué avant de lancer une étude d'aménagement. Ainsi au cours des prochaines années, différents chantiers seront menés afin d'intégrer cet espace naturel au réseau de promenades existant et créer des installations pédagogiques. Autre projet phare, la construction d'une nouvelle école élémentaire au centre-Bourg, dans le cadre d'une requalification globale du quartier. Concernant toujours la jeunesse, la municipalité va créer un Conseil Municipal des enfants, doté d'un budget spécifique, l'objectif est double : sensibiliser à la citoyenneté et offrir un espace de libre expression aux jeunes. Autre action majeure, l'élaboration d'un projet périscolaire ambitieux autour de l'environnement et de la citoyenneté. La municipalité défend également un mandat solidaire où les seniors seront au cœur de l'action sociale avec pour objectif de devenir une « ville aidante Alzheimer » ou encore en développant les actions d'inclusion numérique. De même, la ville souhaite intensifier son partenariat avec l'EHPAD Les Foyers. D'autres projets verront le jour dans le cadre de politiques sportives et culturelles menées en partenariat avec le monde associatif. Côté économie, les zones Induslons et LonsTechnord feront l'objet de toutes les attentions, redynamisation pour l'une, aménagement pour l'autre, et c'est au cours de ce nouveau mandat que la revitalisation du centre commercial du Perlic devrait s'achever. Enfin, le Maire et son équipe s'engagent, comme dans le mandat précédent, à ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Budget 2020 : le quotidien au cœur des priorités

Le 2 mars dernier, le Conseil Municipal a procédé au vote du budget 2020 : un moment important dans la vie d'une commune, puisqu'il s'agit de la traduction financière de la politique menée par la municipalité. Le budget 2020 est essentiellement consacré au quotidien et au cadre de vie des Lonsois(es). Malgré la période de confinement que nous venons de vivre de mars à mai dernier, très peu de projets budgétés seront reportés. D'ailleurs, cet épisode inédit devrait avoir un impact financier limité sur les grands équilibres budgétaires de la commune.

Plus de 5 millions d'euros sont prévus au budget 2020 en section d'investissement. À l'instar des années précédentes, une enveloppe conséquente, plus de 1,5 million d'euros, est consacrée à un ambitieux programme de voirie (voir p. 24 et 25). De même, une part importante du budget est allouée à l'entretien et l'équipement de nos établissements dédiés à la jeunesse, aux sports et aux loisirs. Parmi les investissements 2020, nous retrouvons aussi l'achèvement de la Maison de la convivialité qui interviendra cet été. Plus de 200 000 euros sont prévus au budget cette année pour lancer les premières études et acquisitions foncières liées à deux projets phare du mandat : la reconversion de l'ancienne pépinière du Pesqué et la nouvelle école du centre-Bourg (voir p.22). Enfin, il convient de souligner que l'ensemble des investissements sont financés majoritairement par l'autofinancement et sans recours à l'emprunt. Ainsi la dette par habitant reste toujours faible à Lons, avec 261€ par habitant contre 867€ pour la moyenne nationale.

Avec le confinement et la fermeture temporaire de certains établissements municipaux, la ville de Lons subira une baisse de ses recettes 2020 liées au produit de ses services à la population. Accueils de loisirs, crèches, piscine Aqualons, cantines scolaires, Espace James Chambaud, autant d'établissements qui sont générateurs de recettes chaque année pour la commune et qui vont cette année assurément subir une baisse de leurs fréquentations. D'autres revenus seront peut-être impactés : la recette issue de la taxe additionnelle aux droits de mutation, directement liée aux transactions immobilières sur la commune qui ont été interrompues durant le confinement, ou les recettes de la location de l'Espace James Chambaud. Parallèlement, malgré la forte hausse de certaines lignes (achat de masques et autres équipements de protection individuelle, produits d'entretien…), les dépenses de fonctionnement ont été mécaniquement réduites par une baisse d'activité municipale liée aux restrictions sanitaires (restauration collective, sorties organisées par les écoles, crèches et ALSH, frais liés à l'accueil des spectacles, animations…). En ce sens, la baisse des dépenses, mais surtout les provisions et les capacités d'autofinancement de la ville, viendraient atténuer l'impact de la baisse des recettes. La situation financière de la ville devrait donc rester saine.

Le budget 2020 de la commune de Lons ainsi que les différentes annexes complémentaires sont à la disposition du public à l'Hôtel de ville et sur le site **mairie-lons.fr** (rubrique « Lons en Bref » / « Chiffres clés »)

Actualité

Voirie et aménagement public : coup d'envoi cet été

Malgré les événements récents, le programme de voirie 2020 sera bien lancé cette année. Défini comme prioritaire depuis plusieurs années, le cadre de vie des Lonsois(es) fera une nouvelle fois l'objet de toutes les attentions avec la réalisation de nombreuses opérations de voirie et de réseaux sur l'ensemble de la commune, dont un chantier important au centre-Bourg : le réaménagement de la rue Georges Lassalle. Pour ce faire, une enveloppe de 1,5 million d'euros a été allouée aux travaux de voirie et les premiers chantiers débuteront cet été.

Réfection de trottoirs et chaussées et reprise de réseaux

À proximité de la voie Paris-Madrid, la ville procédera à la réfection de la chaussée de l'allée de Navarre. Plus au nord, la Communauté d'agglomération mènera des travaux de reprise du revêtement de chaussée sur la partie sud de l'avenue Normandie Niemen située entre le Chemin d'Astra (accès ETAP) et l'avenue des Frères Wright (RD 816).

Dans le quartier du Perlic, les trottoirs seront refaits au boulevard Farman (de l'allée de la Verderie jusqu'aux immeubles "Frêne, Érable, Doussie et Chêne") ainsi qu'au chemin de Luzan et une liaison piétonne sera créée rue Cézanne (au niveau de l'intersection à feux avec l'avenue Erckman Chatrian). Concernant les réfections de chaussées les rues concernées sont : Sternes, Violettes, Hameau du Luy et Bosquet. Actuellement, la Communauté d'agglomération réalise un trottoir avenue Erckman Chatrian, entre le boulevard Farman et le rond-point de la Nord-Sud. Il permet de liaisonner les nouveaux trottoirs réalisés en début d'année par la commune sur le boulevard Farman avec la ro-

cade. À Saint-Julien, la réfection des trottoirs de l'impasse du Laoü sera réalisée.

Au Pesqué, d'importants travaux auront lieu au chemin Lassègue, à partir du 6 juillet, avec le renouvellement de la conduite de gaz en cuivre et de leurs branchements par l'entreprise Coreba pour le compte de GrDF. En septembre, l'entreprise Hastoy, mandatée par le SMEP, interviendra sur le réseau d'eau potable. À l'issue de ces travaux de réseaux, la ville de Lons reprendra la chaussée et les accotements du chemin Lassègue et créera une liaison piétonne ainsi que des places de stationnement.

Plusieurs opérations au Tonkin également : reprise de la placette située à l'intersection de l'impasse du Plateau et du passage de l'Ayguelade, renouvellement du réseau de gaz puis réfection des trottoirs et chaussées avenue et impasse Clair Matin, et renouvellement des réseaux d'assainissement et de gaz puis réfection de la chaussée rue du Cazala.

Dans le centre-Bourg, les concessionnaires de réseaux renouvelleront le réseau d'assainissement et d'eau potable à l'impasse des Écoles. Une fois ces opérations terminées, la ville procédera à la reprise de l'impasse (chaussée + accotements). Des réfections de trottoirs auront lieu à l'avenue de Pau (de la rue Georges Lassalle jusqu'à la rue du Stade), à la rue Rebèque (de la rue du Souvenir jusqu'au Boulevard Charles De Gaulle) et à l'impasse du Penin. À l'impasse Montjoie, la ville réaménagera la placette afin de créer des places de stationnement. Enfin, rue de Sully trottoirs et chaussées seront refaits.

Réaménagement de la rue Georges Lassalle

Toujours au centre-Bourg, dès le début du mois de juillet, la rue Georges Lassalle connaîtra d'importantes opérations de voirie et de réseaux menées par différents intervenants, dont la ville qui souhaite y réaliser un nouvel aménagement. À ce titre, le Maire a convié les riverains le 30 juin dernier à l'Hôtel de ville, dans le strict respect des normes sanitaires, afin de leur présenter plusieurs scénarios d'aménagement.

Les travaux de réseaux, dont la durée est estimée à 2 mois, se dérouleront en deux étapes. L'entreprise Hastoy sera la première à intervenir pour le compte du SMEP afin de procéder au renouvellement du réseau d'eau potable. Les opérations se dérouleront du 6 juillet au 21 août. Durant le chantier, la rue sera barrée avec mise en œuvre d'une déviation. Seul l'accès aux riverains sera maintenu. Ces derniers ont été informés des modalités d'organisation du chantier par un courrier du SMEP. À partir du 3 août, l'entreprise Coreba, mandatée par GrDF, renouvellera les branchements gaz.

Ce n'est qu'après ces travaux de réseaux que la ville procédera à la réfection des espaces piétons et de la chaussée. Dans le cadre de cette opération, un réaménagement plus global, imaginé avec les riverains, sera réalisé afin de créer des places de stationnement supplémentaires et mettre aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) le cheminement piétonnier.

Au quotidien

Plan canicule

Les personnes de 65 ans et plus, celles de plus de 60 ans inaptes au travail et les adultes handicapés, résidant à leur domicile, peuvent s'inscrire ou renouveler leur inscription au Plan canicule. Toute rectification des informations peut être opérée à tout moment et sur simple demande. La finalité exclusive de ce dispositif est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès de ces personnes en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet. Pour l'été 2020, le CCAS fait ce repérage en qualité d'acteur de proximité et garantit la confidentialité des informations recueillies.

Bulletin réponse

Nom : .....
Prénom : .....
Date de naissance : .....
Adresse : .....
..... à Lons
Tél. : .....

Demande à figurer sur le registre nominatif du Centre Communal d'Action Sociale. Merci de cocher la case choisie :

☐ ***Oui*** ☐ ***Non***

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.

Pourquoi et comment lutter contre le moustique tigre ?

Le moustique tigre, espèce particulièrement agressive envers l'homme pendant la journée et potentiellement vectrice de maladies, réapparaît dans nos jardins et nos balcons. Il est essentiel de lutter contre sa prolifération. Dans ce cadre, la mobilisation de tous est primordiale. Mais comment lutter contre le moustique tigre ? En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour l'empêcher de pondre et de proliférer. Quelques gestes simples à respecter :

- Protéger et contrôler vos récupérateurs d'eau de pluie : tendre une moustiquaire ou un tissu entre la sortie de la gouttière et la surface de l'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées ou vider l'eau.
- Supprimer les endroits où l'eau peut stagner : coupelles des pots de fleurs, bâches, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants…
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et notamment les regards et gouttières où de l'eau peut stagner ;
- Couvrir les réservoirs d'eau et les piscines hors d'usage avec un voile ou un tissu.

Adoptons les bons comportements

Envie d'évasion et/ou de détente ? Même si la vigilance ne doit pas être relâchée, il est possible de profiter de la saison estivale en s'informant et en restant prudent.

Coronavirus : pour un été en toute sérénité

1

Aqualons : les vacances à domicile !

Depuis le 15 juin, la piscine lonsoise accueille les nageurs dans le respect des protocoles sanitaires et propose des créneaux de 2h30 ou 3h, dans la limite de 100 personnes maximum, sans système de réservation. Les amateurs de sensations seront ravis, l'emblématique toboggan rouge d'Aqualons est bien accessible au public, ainsi que les espaces extérieurs, parfaits pour la bronzette.

2

Voyager : le casse-tête ?

En France, il est désormais possible de se déplacer sur l'ensemble du territoire ; mais il existe un protocole sanitaire spécifique pour se rendre en outre-mer (ex : test RT-PCR avant départ). Je peux également voyager dans toute l'Union Européenne, ainsi que dans les pays hors-UE où l'épidémie est maîtrisée. Attention, les conditions d'entrée (ou de retour en France) peuvent différer d'un pays à l'autre, y compris au sein de l'UE, donc je me renseigne en temps réel sur **www.diplomatie.gouv.fr**

3

On continue avec les gestes barrières !

Lavez-vous les mains régulièrement, toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir, utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le, saluez sans serrer la main, évitez les embrassades, respectez une distance d'1m et quand cela n'est pas possible portez un masque. Attention, au risque de brûlure avec le gel hydroalcoolique en cas d'exposition au soleil. Privilégiez le lavage à l'eau et au savon : visionnez le tuto « Comment bien se laver les mains ? » sur **mairie-lons.fr** (rubrique « Au Quotidien »).

Retrouvez plus d'astuces sur **www.mairie-lons.fr** (rubrique « Au quotidien »)

Reports spectacles

Après 2 mois de fermeture, l'Espace James Chambaud a rouvert ses portes le lundi 8 juin. Durant cette période et afin d'honorer ses engagements auprès des artistes comme du public, l'équipe s'est attachée à trouver des dates de report pour tous les spectacles.

Mercredi 14 octobre 2020

MOKOFINA
Cie LagunArte
Musique jeune public

Vendredi 20 novembre 2020

LES FOUTEURS DE JOIE
Des étoiles et des idiots
Chanson française/Humour

Jeudi 14 janvier 2021

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY
Cie Thomas Le Douarec
Théâtre

Dimanche 17 janvier 2021

AIRELLE BESSON & LIONEL SUAREZ
En partenariat avec Tonnerre de Jazz
Jazz

Vendredi 12 mars 2021

SMOKING JOSEPHINE
Amours toujours
Musique classique

Samedi 29 mai 2021

SONA JOBARTEH
Musique du monde

Les billets achetés restent valables sur les nouvelles dates. Pour se faire rembourser, il y a 3 possibilités. Les personnes ayant acheté leur place à l'accueil de l'Espace James Chambaud sont priées de se présenter à la billetterie, munies de leur billet. Les personnes ayant acheté leur billet sur **www.espace-chambaud.fr**, doivent faire une demande par mail à **remboursement.spectacles@mairie-lons.fr.** Enfin, les personnes ayant acheté leur billet sur les réseaux de billetterie habituels (Fnac, Cultura, Digitick…) sont priées de se rapprocher de ces derniers pour connaître les modalités de remboursement.

Loisirs

Jeu Facebook

Rendez-vous sur la page Facebook de la ville de Lons **www.facebook.com/villedeLons** et tentez de remporter des raquettes de plage. Le principe : likez et commentez la publication concernée entre le 3 et 9 août 2020 pour être sélectionné au tirage au sort. Celui-ci se déroulera le 10 août 2020 afin de déterminer les 3 gagnants du jeu.

Tirage au sort

Gagnez 2 entrées pour la piscine Aqualons ! Pour participer, répondez à la question suivante en nous écrivant à communication@mairie-lons.fr ou à Hôtel de ville de Lons, Service Communication, Place Bernard Deytieux, 64140 Lons, jusqu'au 22 juillet.

« De quelle couleur est le célèbre toboggan de la piscine Aqualons ? »

Un tirage au sort sera réalisé parmi les bonnes réponses le 23 juillet 2020, afin de connaître les 5 gagnants du jeu.

Coloriage !

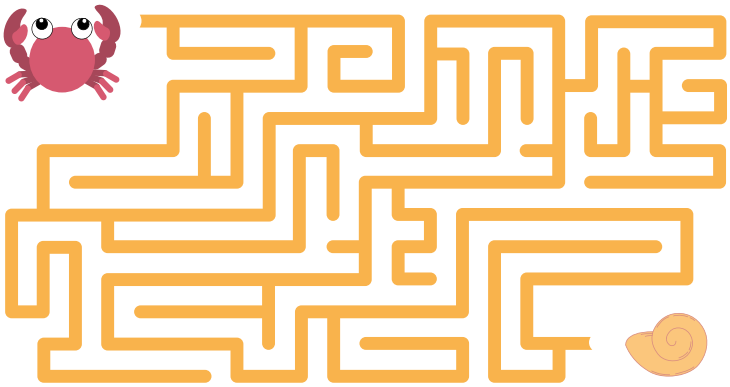

Labyrinthe

Télégramme

La meilleure baguette du Béarn est lonsoise !

Début mars, un jury composé de professionnels et de particuliers a remis cette récompense au boulanger lonsois Mathieu Saint Cricq.

Installé au 51 avenue Erckmann Chatrian à Lons, le maître artisan boulanger a reçu la Coupe 2020 de sa Fédération départementale, entouré de ses employés et fidèles clients.

« La baguette Tradition du Béarn que je façonne, est exclusivement composée, de farine T65, sans additif, au levain entièrement naturel et bénéficiant d'une longue fermentation d'au moins 18h avec comme particularité une croûte fine et croustillante », explique-t-il.

À noter : son équipe compte un autre titre, celui de Benjamin Do Couto, meilleur apprenti boulanger français autodidacte.

Carnet

BIENVENUE À : ANFRIE Gabin, ARLAUD Anaé, BELAIR Naomy, BENARD Charlie, BERTRAND-DESBRUNAIS Nour, BONIS Andréa, BRIÉ ALCANTARA Niko, BROGONZOLI Elio, BRU CASBAS Léa, CALVO Alba, CAMPAGNE Alix, CARRE Sacha, CAYLA Alice, CEPEDA Milo, CHESNE Théo, DA COSTA LOPES Liam, DAUMONT Loïs, DE ALMEIDA Valentina, DE SOUSA FERREIRA Gonçalo, DEBOSSE Lise, DIALLO Issa, DUFLOS Timothée, FERREIRA Giulia, FIRMINO POUYSÉGUR Loann, FLILA Haroun, GISSOT Maël, GOBERT ARLANDES Léo, HERRERA RIVERO Mia, JAKUBOWSKI LALANNE Hannah, LABADIE Eliott, LAGRENÉE Isaiah, LEBON Anaé, LECLERCQ DUHART Bélinda, LECOCQ Evan, LEMOING FITTE Alyssa, LESI Pauline, LETOURNEL Axelle, MACHADO RECALT Timéo, MATHELIE GUINLET Tily, MESTROT Nino, MITROCHINE Viktor, MONTELLANICO Anthia, NDIAYE Noah, OLAGARAY Lise, OLIVA Milo, OTTO Naly, PEDEGAYE Romy, POURTAU Gabriel, PUJOS Andoni, QUEREILHAC Juliette, RABANAL Jade, RAFIKI Anas, RATNANE Martin, RIMEUR Léo, RIQUIN Liam, ROBIN Lyse, ROGER Mathys, ROMEN Axel, ROY Alma, SABATHIER Maïna, SANOGO Djibril, SAVINEAU Raphaël, STREIFF Blandine, TAUPIN Mylann, TAUZY Léna, TSOLAKIS Olivia, VOTU François. ILS NOUS ONT QUITTÉS : ALEXANDRE Ülraïcha, AURISSET Pierre, BAGET Bernard, BARBIER Ginette, BARDOLS Marie, BARNABÉ Alain, BENALLAL Abdellah, BENQUET Yvette, BERGERON Marie-Louise, BIROU Patricia, BOURDA Juliette, BOURNANE Meriem, BRIOULET Olga, BRUDIER Jean, BRUGIER Pierre, BRUYERRE José, BURRET Christine, CAMBEROU Fernand, CAMBOT Pierre, CANDAU Denise, CASAJUS Gilette, CASSOU Marie, CASTAGNET Berthe, COUSTAUD Jean, DABADIE Paul, DAVID Gisèle, de JESUS CARVALHO Armando, DE ELVAS MARQUES Maria, DE OLIVEIRA SARAIVA José, DEBAIGT Roger, DESCOMBES Jean, DUBOURDIEU Marie-José, DUCLOS Monique, ELHORGA Jean, FERREIRA-RIBEIRO Nicole, FONDERFLICK Béatrice, GARGOWITCH Célina, GUILLEMEAUX Madeleine, JOURNEAUX Jacques, LAFITTE Henri, LAMATABOIS Bernard, LAPASSADE Jean, LASSUS Josette, LEPAROUX Mireille, LUBY dit LAGRILLE Marie-Léontine, MAILHARRIN Marie, MARSEILLE Henri, MONBLANC Juliette, MONTEIRO DE ALMEIDA Adelino, PARISY Gilbert, POUX Denis, RICHARD Eliane, RODRIGUEZ GOMEZ-MEMBRILLERA Francisca, ROLLIER Michel, SAMPIETRO Jacques, SARTHOU-CAMBET Eloi, SEVEL Victoire, SIMOES RAMOS José, SIMON André, SOUCAZE Bernard, TEILLAC Marie, THIRANOS Jean-Louis, TRUJILLO GALERA Dolores, URGARGOWITCH Jean, VERON-DURAND Ernest, VERPILLOT Martine FÉLICITATIONS À : Jessica LAC-BOURDETTE et Vincent BLANCO, Oliviera MARTINON et Amélya LALANNE, Audrey ALEXANDRE et Jean-Claude LACRAMPE-COULOUME, Elsa-Ferrouz LLORCA et Daniel DE ALMEIDA, Patricia WEISS et Adel BELLOUZ.

Pratique

Hôtel de ville de Lons
Place Bernard Deytieux
CS 10213 - 64140 LONS Cedex
05 59 40 32 32
Accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Urgences week-ends et jours fériés :
06 77 02 08 96
ville-lons@mairie-lons.fr
www.mairie-lons.fr
www.facebook.com/villedeLons
www.instagram.com/villedelons
- Services Techniques :
05 59 40 32 51
- Service Vie Scolaire :
05 59 40 04 92
- Service État-civil / Citoyenneté :
05 59 40 32 30
lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h, 13h30 à 17h ; mercredi : 8h à 12h, 13h30 à 18h, vendredi : 8h à 17h

Police municipale
12, avenue Philippe Lebon
05 59 40 32 45
police.municipale@mairie-lons.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
13, rue de la Mairie
05 59 40 32 46

Centre Social Municipal
Boulevard Farman
05 59 40 04 93
- Pôle jeunesse :
05 59 40 04 97
polejeunesse@mairie-lons.fr

Accueil de loisirs Baudrit
42 avenue de Pau
05 59 32 84 78

Service des Sports
Complexe sportif du Moulin, mail de Coubertin
05 59 62 18 06

Piscine Aqualons
Mail de Coubertin
05 59 32 83 01
piscine.aqualons@mairie-lons.fr

Espace James Chambaud
1, Allée des Arts
05 59 72 01 53
espace-chambaud@mairie-lons.fr
www.espace-chambaud.fr
www.facebook.com/espace.chambaud
www.instagram.com/espacejameschambaud
- École municipale de musique :
05 59 72 01 54
ecole.musique@mairie-lons.fr

École municipale de théâtre
13 rue de la Mairie
06 75 04 60 29
ecole.theatre@mairie-lons.fr

Médiathèque
Avenue de Santoña
05 59 11 50 45

Le Maire de Lons, Nicolas Patriarche, reçoit sur rendez-vous les lundis, mardis, mercredis et vendredis.

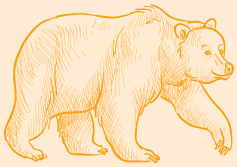

Parlons Magazine
Éditeur :
Mairie de Lons - Place Bernard Deytieux, CS 70213 - 64144 LONS Cedex
Directeur de la publication :
M. le Maire de Lons, Nicolas Patriarche
Conception et réalisation :
Service Communication de la Mairie de Lons
Crédits Photos :
Couverture : © Olivier Robinet
© Laurent Pascal p 2, 3, 10, 11, 17, 22 / © L'Atelier d'Hervé p 11 / © Vincent Taborin p 21 / © Adobe Stock p 4, 5, 9, 23, 26, 27 / © Pascal Bouclier p 28 © DR p 28 / © Mathieu Saint Cricq p 30 / © Freepik p 32 / Sauf mention contraire © Ville de Lons

Imprimerie : Imprimerie Martin.

PEFC 10-31-2690

N°105 18/07/2020
Trimestriel d'informations municipales

Tirage 8000 exemplaires – Gratuit

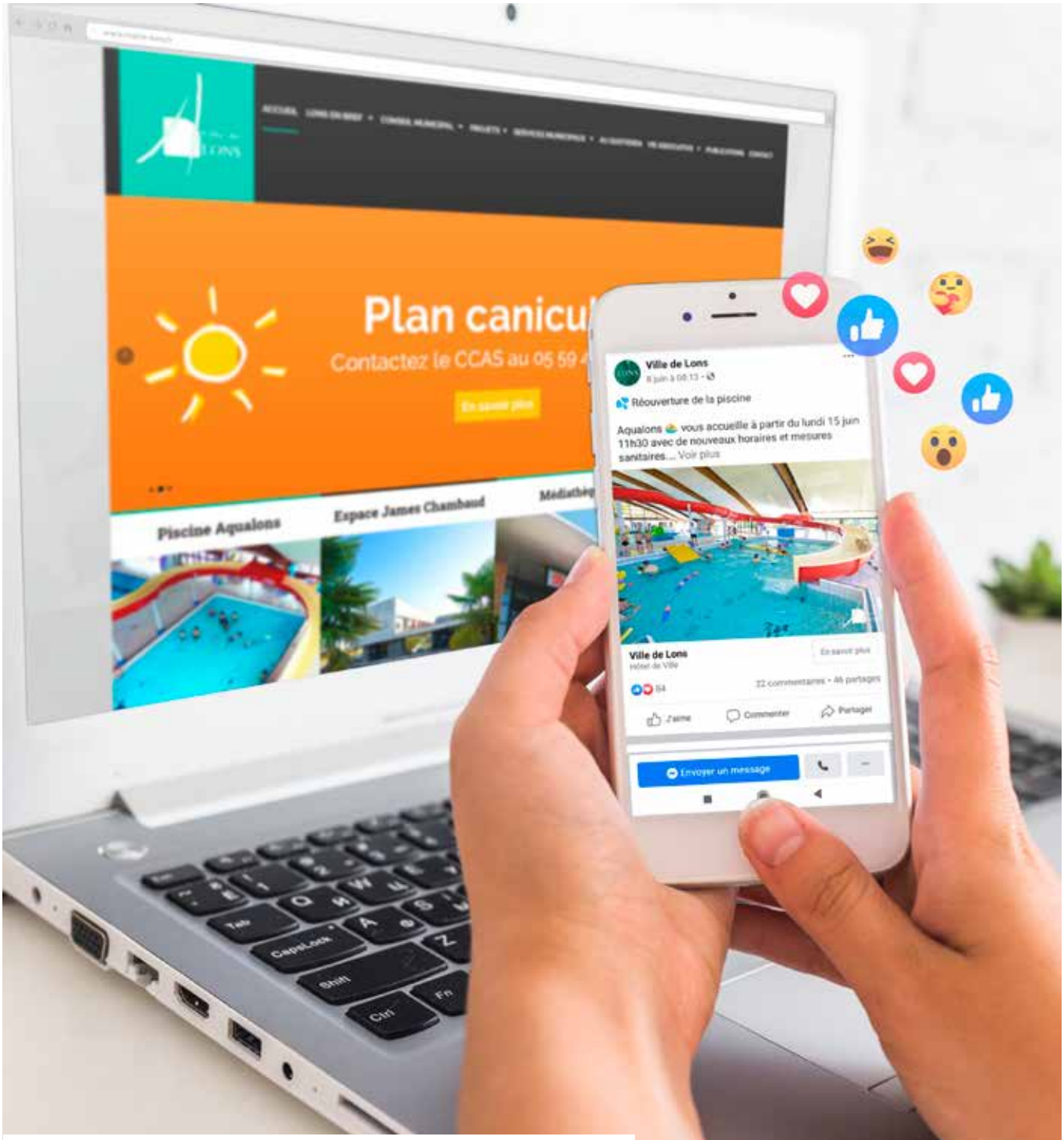

Toute l'actualité en temps réel !

Rendez-vous sur **www.mairie-lons.fr** et
les réseaux sociaux **@villedeLons**

Ville de LONS